

BIENVENUE À VOTRE

**SESSION
D'INFORMATION
VIRTUELLE**

Présentation aux membres de la FENB

Le 12 février 2024



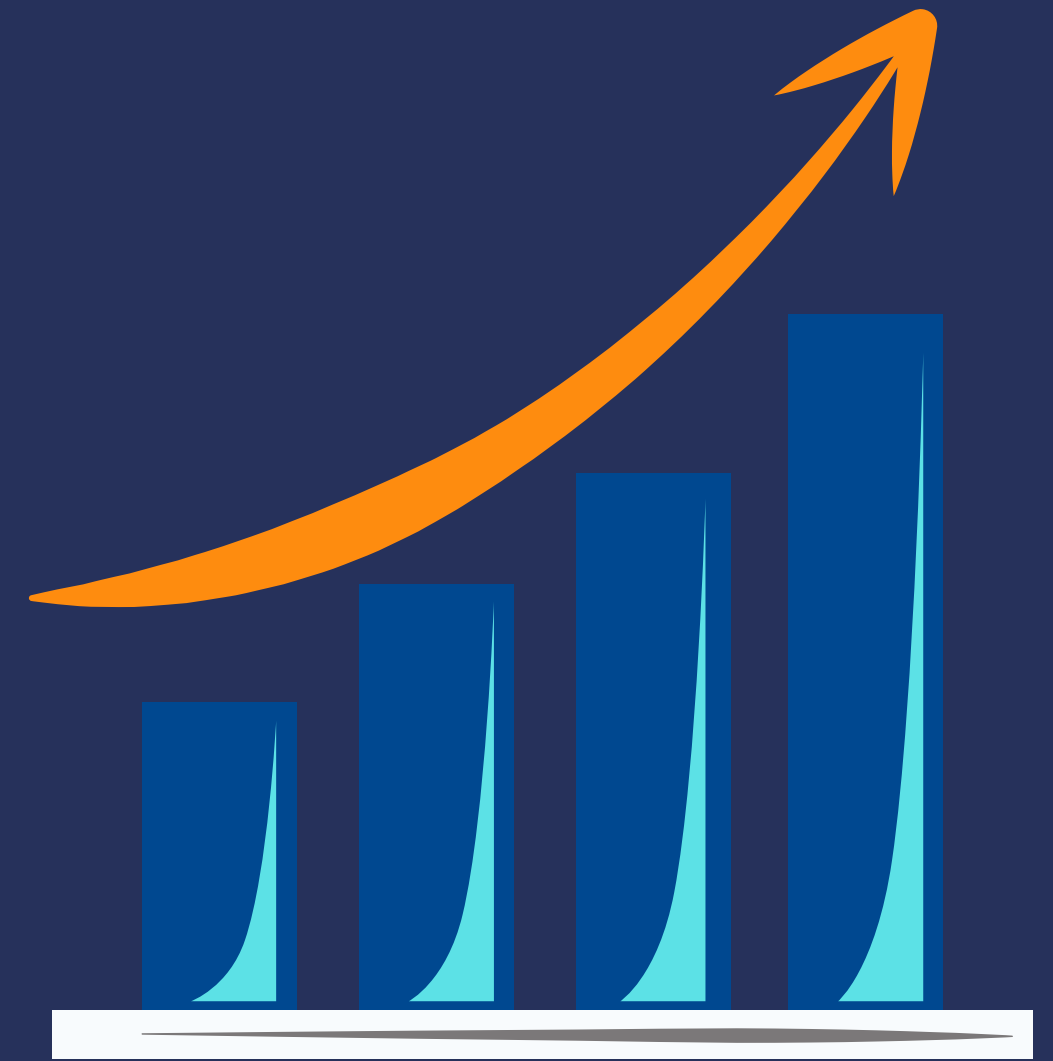
*Présentation
virtuelle aux
membres*

Droits des personnes
enseignantes de
travailler dans un
milieu sain et sécuritaire



Observations

- ▶ **Augmentation du nombre d'incidents violents dans les écoles**
- ▶ **Il semble y avoir une tendance à normaliser ces comportements**





Le dossier de la violence dans les écoles fait partie des priorités de la FENB



Voici vos droits et les démarches à suivre en cas de violence



Diverses lois et politiques existent pour vous protéger



- ▶ **Convention collective**
- ▶ **Loi sur l'éducation**
- ▶ **Politique 703 :**
Milieu propice à l'apprentissage et au travail
- ▶ **Loi sur les droits de la personne**
- ▶ **Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail :**
Politique sur la prévention de la violence (AD-2708)



Politique 703

Certains comportements non-tolérés dans les écoles :

- ▶ Intimidation, harcèlement, menaces
- ▶ Violence physique
- ▶ Violence verbale
- ▶ Destruction des biens



Y A-T-IL DES EXCEPTIONS?

Oui, certains élèves à besoins particuliers peuvent adopter un comportement qu'ils ne peuvent ni contrôler ni comprendre...

MAIS tout comportement qui met en danger votre santé et sécurité ne doit **PAS** être toléré.



- ▶ La politique 322 (inclusion) n'a pas préséance sur la politique 703 (elles ont le même poids).
- ▶ Article 6.6.1 de la politique 703 : « Les élèves dont la conduite **constitue une menace immédiate pour leur sécurité ou celle des autres feront l'objet d'une intervention immédiate de réduction du risque** et, en cas d'exclusion des biens scolaires, pourront revenir quand il sera possible d'assurer, de façon raisonnable, la sécurité de tous au moyen d'une évaluation de la menace, conformément aux protocoles d'évaluation des menaces ou des risques de violence ou aux politiques pertinentes. »

- ▶ 6.6.4 Lorsqu'il est déterminé à une conférence de cas et confirmé par la direction générale ou la direction de l'éducation que toutes les mesures d'intervention (...) ont été prises, et que l'on ne peut répondre aux besoins de l'élève liés à son comportement dans une classe, **d'autres mesures pédagogiques seront adoptées (...).**

QUE FAIRE LORSQUE MA SANTÉ ET MA SÉCURITÉ SONT EN JEU?

Toute personne enseignante qui a des motifs raisonnables de croire qu'un acte mettra vraisemblablement en danger sa santé ou sa sécurité...

a le droit d'invoquer son droit de refus.



Étapes à suivre lorsque vous invoquez votre droit de refus :

WORKSAFE
TRAVAIL SÉCURITAIRE

Exemple du Formulaire de droit de refus

Les travailleurs au Nouveau-Brunswick ont le droit de refuser de travailler s'ils croient que le travail crée une situation dangereuse. Les employeurs doivent évaluer chaque refus de travailler individuellement dans la situation. Les mêmes principes s'appliquent à la gestion de la santé et de la sécurité ainsi que le refus de travailler pendant une pandémie. [Apprenez-en plus sur le droit de refuser d'effectuer un travail dangereux.](#)

Étape 1 : Le salarié fait part de son inquiétude à son surveillant immédiat.

_____, refuse d'accomplir l'acte que mon surveillant me demande de faire. Je pense que cet acte mettra vraisemblablement en danger ma santé et ma sécurité (ou celles des autres) pour les raisons suivantes :

Je ne suis pas bien formé pour accomplir le travail. Risques physiques ou mécaniques
Je n'ai pas suffisamment d'expérience pour accomplir le travail. Risques chimiques
Je n'ai pas les habiletés nécessaires pour accomplir le travail. Risques biologiques
Je n'ai pas l'équipement nécessaire pour accomplir le travail. Autres (préciser)

Signature : _____
Date : _____

Signature du surveillant, sur réception du formulaire : _____

Signature du surveillant

J'estime que _____ a des motifs raisonnables de croire que l'acte mettra vraisemblablement en danger sa santé et sa sécurité ou celles des autres salariés. Par conséquent, je recommande que les mesures correctives suivantes soient prises **ou** je prendrai les mesures correctives suivantes **pour que le salarié puisse** reprendre le travail :

J'estime que _____ n'a pas de motifs raisonnables de croire que l'acte mettra vraisemblablement en danger sa santé et sa sécurité ou celles de tout autre salarié. Je l'avise

► **Faire rapport à votre superviseur (direction d'école)**

► **Compléter le formulaire de droit de refus**

Exemple sur le site de Travail sécuritaire Nouveau-Brunswick :

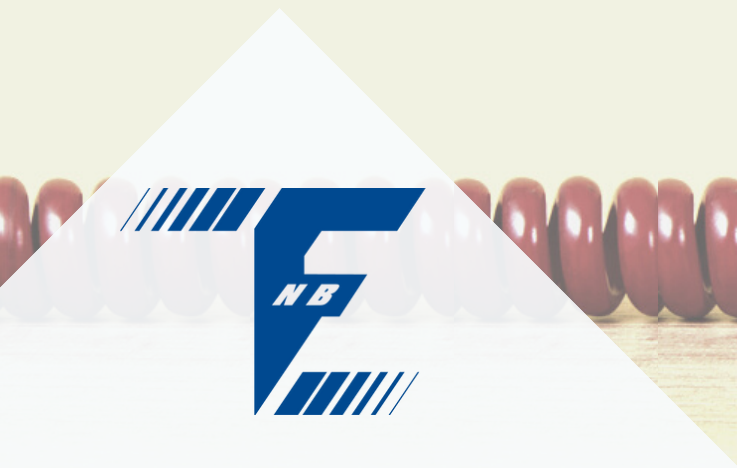
https://www.travailsecuritairenb.ca/media/60906/righttorefuseform_f.pdf

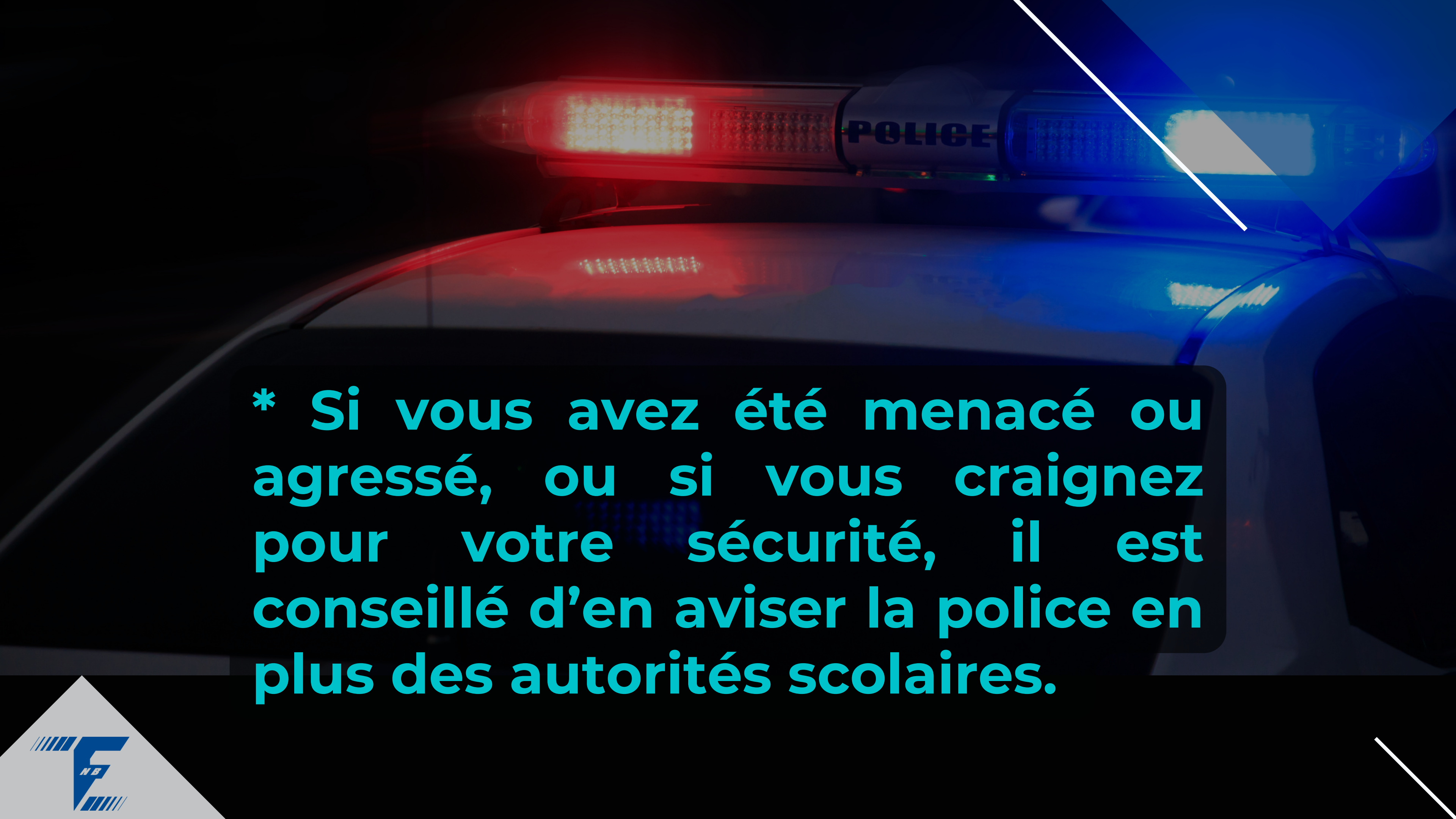
Si la question n'est pas résolue

Signalez le problème au comité mixte
d'hygiène et de sécurité au travail à l'école

Si la question n'est **ENCORE** pas résolue

Faites appel à Travail
Sécuritaire NB, un agent fera
enquête : **1-800-999-9775**





*** Si vous avez été menacé ou agressé, ou si vous craignez pour votre sécurité, il est conseillé d'en aviser la police en plus des autorités scolaires.**

Si vous êtes blessé au travail



- ▶ **Signalez l'accident à votre direction d'école**
- ▶ **Obtenez des soins médicaux au besoin**
- ▶ **Remplissez un formulaire de **TSNB** « Demande de prestation d'indemnisation des travailleurs » dans les 3 jours suivant l'incident**

Autres mesures prises par la FENB

- ▶ Griefs en cours
- ▶ Éducation des membres
- ▶ Comité sur la violence



Vous avez également des droits en cas :

- ▶ d'inconduite de la part d'un parent ou d'un visiteur**
- ▶ de cyberharcèlement ou de diffamation par un tiers**
- ▶ de harcèlement de la part d'un autre membre du personnel**



Pour plus de détails, veuillez consulter le document disponible sur le site Web préparé par la FENB résumant les informations pertinentes :

« Droits des personnes enseignantes de travailler dans un milieu sain et sécuritaire »

La Fédération dispose également de son propre formulaire à remplir par les membres.

FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

À propos Services Formulaires Publications Membres Contact

// Formulaires

- Rapport d'incident violent**
- Congé de maternité et congé parental
- Demande de révision Assurances Johnson
- Enseignants suppléants
Envoi de courriels
- Nomination
Prix de mérite Wayne-Nightingale
- Formulaire de dépenses
Comités



Questions?

Pour nous joindre :
888-679-7044

nicole.leblanc@nbtffenb.ca
barry.snider@nbtffenb.ca

